ALCOOL-INFO

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

SURCONSOMMATION DE VIN

Par Profil supprimé Postée le 03/07/2017 00:25

Bonsoir, je viens vers vous car je pense que mon père s'expose à un grand danger. En effet il consomme à l'heure actuelle près de 10 litres de vin rosé par semaine (du moins c'est la consommation de cette dernière semaine de juin, mais ça reste une moyenne), pouvez vous me dire à quels dangers il s'expose? Que puis je faire pour l'aider?

Je précise que ces problèmes ne sont pas nouveaux...

Merci d'avance pour votre aide

Mise en ligne le 04/07/2017

Bonjour,

Votre père consomme de l'alcool en quantité importante. Vous vous inquiétez des risques associés à cette consommation et vous souhaitez lui venir en aide.

La consommation régulière d'alcool peut provoquer des maladies au niveau du foie, du pancréas, de l'oesophage, de l'estomac ; cela peut provoquer également des maladies cardio-vasculaires, des troubles nerveux et cognitifs. A cela s'ajoutent des répercussions au niveau relationnel, amical, familial, l'alcool venant souvent perturber les relations interpersonnelles, générant de la souffrance pour le consommateur autant que pour ses proches. Les effets néfastes de l'alcool sont donc nombreux et surviennent généralement après plusieurs années de consommation. C'est pourquoi il est important, lorsque l'on a un problème de consommation, de se faire aider.

Boire de l'alcool régulièrement, voire tous les jours, sert souvent à soulager, apaiser un malaise, une souffrance pour lesquels la peronne n'a jusqu'alors pas trouvé d'autre solution. Cesser de boire de l'alcool implique donc de faire un travail sur soi afin d'apprendre à fonctionner autrement et comprendre les raisons pour lesquelles on en est arrivé là. Mais ce travail n'est pas facile et on ne peut le faire que si l'on y est prêt. Il faut donc du temps à la personne pour accepter l'aide qu'on lui propose.

Dans cette attente, l'entourage se sent impuissant car il ne peut pas faire les démarches à la place de la personne qui boit. Le dialogue peut tout de même faire avancer doucement les choses. N'hésitez pas, lorsque vous sentez votre père disponible, à aborder le sujet avec lui. Pas sous forme de reproche ou d'obligation à faire quoi que ce soit, mais plutôt de façon à lui montrer votre préoccupation et votre souhait de trouver, avec lui, une façon d'aller mieux.

Les Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) peuvent vous aider, vous, votre famille, et votre père. Ces centres reçoivent toute personne concernée par un problème de consommation (usager, entourage) et proposent conseil et soutien en fonction de la situation. Vous trouverez les adresses proches de chez vous via le lien proposé en fin de message. N'hésitez pas à les contacter, ils sont là pour ça.

Pour d'autres informations, ou pour en parler de vive voix avec l'un de nos écoutants, vous pouvez nous appeler au 0980 980 930 (Alcool Info Service, appel anonyme et non surtaxé depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.

En savoir plus :

- Adresses utiles du site Alcool info service
- Comment aider un proche
- Comment me faire aider
- Les risques associés à la consommation d'alcool